

Image not found or type unknown



Droit de garde en cas d'hospitalisation

Par **betty61**, le **28/04/2009** à **10:29**

Bonjour,

Mon ami a obtenu la garde de sa fille le 5 juin 2008, dans le cas où il devrait se faire hospitaliser, sa fille doit-elle aller chez sa mère ou doit-elle rester avec moi (compagne du père), le temps que son père revienne au domicile?
merci de votre réponse à bientôt Mlle Duret